

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **24 (2012)**

Heft 92

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Severin Nowacki/SNF



La Suisse doit en faire plus

Pour son 60e anniversaire, le FNS a invité, le 11 janvier dernier à Berne, 250 personnalités de la recherche, de l'enseignement supérieur et du monde politique à se pencher sur la question « Qu'est-ce qui coïncide dans l'encouragement de la recherche? » Des jeunes chercheurs ont formulé leurs attentes dans le cadre d'ateliers. Aux autorités politiques, ils ont demandé une hausse sensible des subventions universitaires, proportionnelle à l'augmentation du nombre d'étudiants. Aux universités, ils ont réclamé de meilleures structures d'encadrement pour les doctorants et des perspectives plus attrayantes pour le corps intermédiaire supérieur. Ils ont aussi souhaité que le FNS exerce une plus forte pression sur les universités afin qu'elles accueillent les chercheurs qu'il encourage. La rencontre a été clôturée par le nouveau conseiller fédéral Alain Berset qui a souligné l'importance, pour la société, la recherche et l'économie, d'un réservoir de jeunes gens qualifiés. Il a assuré que le FNS disposerait, de 2013 à

2016, d'environ 600 millions de francs en vue de l'encouragement de carrières.

Logiciel contre les plagiat

Confronté ces dernières années à plusieurs cas de plagiat dans les requêtes déposées, le FNS utilise depuis octobre 2010 un logiciel de comparaison de textes. Celui-ci analyse en détail les projets qui font l'objet de soupçons, en comparant leurs textes à Internet et à des bases de données de littérature scientifique. Il permet aussi de tester de façon systématique des requêtes sélectionnées au hasard. Au cours des douze derniers mois, le FNS a ainsi analysé dix cas de soupçon de plagiat. Cinq ont été détectés par des experts, cinq autres grâce au logiciel. L'enquête interne a conclu au plagiat effectif dans deux cas seulement. Et des sanctions ont été prises. Dans les autres cas, les fautes ont été jugées minimales.

Recherche facilitée grâce à P3

Le FNS a mis en ligne sa nouvelle banque de données de recherche P3 sur son site Internet (www.fns.ch) en janvier dernier. Elle remplace l'ancienne et recèle des informations détaillées non seulement sur le contenu, mais aussi sur les outputs des projets encouragés par le FNS, publications et manifestations scientifiques, encouragement de la relève, manifestations sur le transfert de connaissances, communication avec le grand public, brevets, spin-offs, distinctions et projets futurs. Disponible en allemand, français et anglais, P3 propose une option de recherche élargie sur les trois domaines « Projet », « Personne » et « Publication ». Cette dernière peut encore être affinée au moyen de filtres tels que l'instrument d'encouragement, la discipline, la haute école ou la période. La banque de données contient l'ensemble des projets de recherche et des subsides approuvés par le

FNS depuis 1975. Elle est actualisée tous les jours. Dès que le FNS a procédé au virement d'un subside alloué à un projet, les données correspondantes y sont publiées.

Erreurs de jugement

Lettre de lecteur concernant l'article « Un pétard mouillé » (*Horizons*, n° 91)

L'introduction du système des forfaits par cas (Diagnosis Related Groups ou DRG) induit une évolution dangereuse, estime Huldrych Günthard. Elle augmente les charges administratives et la pression sur le personnel médical, au lieu de réduire les coûts. Selon lui, les cliniques privées orientées vers le profit qui se trouvent sur la liste des hôpitaux subventionnés vont, qui plus est, faire la chasse aux DRG lucratifs. Huldrych Günthard commente à cet égard plusieurs erreurs de jugement. Depuis le début de cette année, la loi fédérale sur l'assurance-maladie ne fait plus de distinction entre hôpitaux publics et privés. Qui figure sur la liste des établissements subventionnés doit fournir des traitements en fonction d'un mandat de prestations. Il reçoit pour cela une indemnité fixée par le canton. Pas plus, mais pas moins non plus. Tous les hôpitaux de la liste sont par ailleurs tenus de contribuer à la formation du personnel médical. Les cliniques privées assument aujourd'hui déjà cette responsabilité. Ce qui est nouveau, c'est que chaque établissement doit dorénavant assurer la formation et le perfectionnement d'un certain effectif de personnel. J'espère que Huldrych Günthard sait que les hôpitaux publics ne peuvent plus exclusivement avoir un objectif d'utilité publique. Selon les vœux du Parlement, les subventions pour les établissements déficitaires devraient en effet s'amenuiser. En effectuant quelques recherches, il aurait pu découvrir tout cela.

Adrian Dennler, président des Cliniques privées suisses

horizons

MAGAZINE SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Horizons paraît quatre fois par an en français et en allemand (*Horizonte*).
24e année, n° 92, mars 2012.

Editeur
Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)
Département Communication
Responsable: Philippe Trinchan

L'abonnement est gratuit
Les projets de recherche présentés dans *Horizons* sont en règle générale soutenus par le FNS.

ISSN 1663 2729

Rédaction
Urs Hafner (uha), rédacteur responsable, Philippe Morel (pm), Ori Schipper (ori), Marie-Jeanne Krill (mjk)

Graphisme, rédaction photos
Studio25, Laboratory of Design Zurich, Isabelle Gargiulo, Hans-Christian Wepfer

Correction
Jean-Pierre Grenon

Traduction
Catherine Riva, Ariane Geiser

Impression et lithographie
Stämpfli SA, Berne et Zurich

© Tous droits réservés.
Reproduction avec l'autorisation souhaitée de l'éditeur.

Adresse
FNS, Département Communication
Wildhainweg 3, case postale 8232
CH-3001 Berne, tél. 031 308 22 22
fax 031 308 22 65, abo@snf.ch

 www.snf.ch/horizons
> www.facebook.com/MagazinedelarechercheHorizons

Tirage
22 000 exemplaires en allemand,
11 600 exemplaires en français

Photo de couverture en haut:
Le collaborateur de Facebook Paul MacDonald et ses « amis ».
Photo: facebook.com

Photo de couverture en bas:
Représentation de la transmission d'une adresse Internet sur Twitter.
Photo: mpi-sws.org

Le FNS en bref

Horizons, le magazine suisse de la recherche scientifique, est publié par le Fonds national suisse (FNS), la principale institution d'encouragement de la recherche scientifique en Suisse. Sur mandat de la Confédération, le FNS favorise la recherche fondamentale dans toutes les disciplines. Il a essentiellement pour mission d'évaluer la qualité scientifique des projets déposés par les chercheurs. Grâce à un budget de quelque 700 millions de francs, le FNS soutient chaque année près de 3 000 projets auxquels participent environ 7 000 scientifiques.